

ALBERTA—*Fin*

<i>District électoral</i>	<i>Membres élus</i>	<i>Officiers rapporteurs</i>
Lethbridge	John Smith Stewart	David Horton Elton, C.R.
Macleod	George Gibson Coote	Frank H. Holmes.
Medicine Hat	Frederick William Gershaw	John A. King.
Peace River	Donald MacBeth Kennedy	Richard P. Butler.
Red Deer	Alfred Speakman	A. Clark Bury.
Vegreville	Michael Luchkovich	A. H. Gibson, C.R.
Wetaskiwin	William Irvine	Edwin H. Jones, C.R.

TERRITOIRE DU YUKON

Yukon George Black Charles Edward McLeod.

Les commissaires sus-nommés ayant fait prêter serment aux députés présents;—le serment prêté, et les députés, ayant signé le Registre qui le contient, prennent leurs sièges.

Le greffier communique à la Chambre la lettre suivante qu'il a reçue:—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL, CANADA

OTTAWA, 29 août 1930.

MONSIEUR,—Je suis commandé par Son Excellence le Gouverneur général de vous informer que le Très honorable L. P. Duff, en sa qualité de député du Gouverneur général, se rendra dans la salle du Sénat pour ouvrir la première session du dix-septième Parlement lundi, le 8 septembre à l'heure du midi.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre obéissant serviteur,

E. C. MIEVILLE,
Secrétaire du Gouverneur général.

M. Arthur Beauchesne, C.R., M.S.R.C.,
Greffier de la Chambre des Communes,
Chambre des Communes,
Ottawa.

Un message est remis par le major A. R. Thomson, gentilhomme huissier de la Verge Noire:—

Messieurs de la Chambre des Communes:

Le juge en chef du Canada, en sa qualité de député du Gouverneur, désire la présence immédiate de cette honorable Chambre dans la salle des séances du Sénat.

La Chambre se rend en conséquence au Sénat, alors que l'Orateur du Sénat dit:—

Honorables Membres du Sénat, et

Membres de la Chambre des Communes:

J'ai ordre de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général ne juge pas à propos de déclarer les raisons pour lesquelles il a convoqué le présent Parlement du Canada, avant qu'un Orateur de la Chambre des Communes ait été élu suivant la loi; mais cet après-midi, à trois heures p.m. Son Excellence donnera ces raisons.